



# Réaux sur Trèfle

Chers administrés,

Voilà maintenant bientôt 6 mois que notre commune nouvelle « Réaux sur Trèfle » a été créée. Notre Conseil Municipal et moi-même souhaitons avec ce « **Bulletin Municipal N° 2** », vous informer des événements survenus durant cette période. Tout d'abord, je tiens à vous remercier de l'accueil que vous avez accordé à nos conseillers municipaux qui vous ont rencontrés afin de vous faire part de notre souhait de mettre en place un système de communication efficace et rapide. Nous avons pris bonne note des souhaits de chacun et notre communication se fera en fonction de votre demande.

Nous vous rappelons les moyens qui sont à votre disposition actuellement :

1. Notre **site internet** que vous pouvez consulter lorsque vous le souhaitez.
2. **Facebook** « Commune de Réaux sur Trèfle » où vous trouverez des informations sur la commune et la Haute Saintonge.
3. Consultable également lorsque vous le souhaitez, le **mail** si vous avez donné votre adresse. Vous recevrez les actualités de notre commune, par exemple le bulletin municipal, avis de décès ou autres événements ayant un impact sur le fonctionnement de notre commune (*eau, électricité, tél, incendie, événements climatiques, etc.*).
4. Le **téléphone** portable si vous nous avez communiqué votre numéro, celui-ci vous permet d'avoir une information importante au moment opportun. Ce moyen ne sera utilisé qu'en cas d'urgence : avis de décès ou autres événements ayant un impact sur le fonctionnement de notre commune (eau, électricité, tél, incendie, événements climatiques, ....)
5. Pour les personnes n'ayant pas les outils ci-dessus, le **support papier** continuera d'être utilisé, et en cas de très grande urgence, la solution la plus appropriée.

Pour ceux non inscrits à ce jour, il est bien entendu toujours souhaitable de nous faire part de votre accord par tout moyen à votre convenance, soit votre adresse mail ou votre tél portable ou les deux. Nous vous rappelons l'adresse mail de la mairie de Réaux sur Trèfle : [mairie@reauxsurtrefle.fr](mailto:mairie@reauxsurtrefle.fr)

L'équipe Municipale et moi-même sommes à votre disposition pour toute information complémentaire et vous souhaitons un bel été.

Guy BROTTEAU – Maire de Réaux sur Trèfle



## LA PISCINE MUNICIPALE – SAISON 2016

Ouverture

Du Samedi 25 Juin au Dimanche 28 Août inclus

### RESERVEZ VOS DATES

- Le 25 Juin : Ouverture de la piscine.
- Le 2 Juillet : Concours de boules + moules frites.
- Le 15 Juillet : Ciné Site.
- Le 26 Août : Repas de la natation.
- Le 3 Septembre : Concours du Palet + repas.
- Le 4 Septembre : Vide Grenier.
- 3 Décembre : Repas des aînés.
- 4 Décembre : Concours de Belote.
- Date à confirmer : L'Association des Parents d'Elèves offre un spectacle aux enfants (*généralement la semaine avant les vacances de Noël*)



### RECRUTEMENT

Notre mairie recherche un employé municipal en contrat aidé pour l'entretien des espaces verts, de la voirie et des bâtiments. Vous pouvez contacter notre mairie pour toute information complémentaire ou transmettre cette offre d'emploi.





## Mariages

- Mr Charlie MOUNIER et Mme Paule LECUYER  
Le 19/03/2016

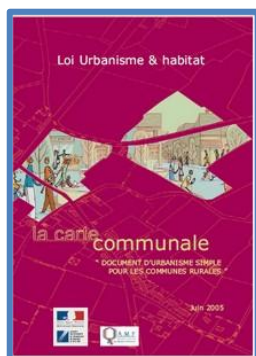
## Naissances

- Lola GOUARD  
fille de Michaël et Sophie GOUARD  
le 9/02/2016

## Décès

- Patrick PERRAUD le 4/03/2016
- Elodie POINTECOUTEAU le 2/05/2016

# LES INVESTISSEMENTS ET PROJETS EN COURS



## LA CARTE COMMUNALE

Deux possibilités s'offraient à notre commune, la **carte communale** ou le **Plan Local d'Urbanisme (PLU)**. D'un commun accord, notre Conseil Municipal a opté pour la Carte Communale plus économique et mieux adaptée à la taille de notre commune.

La commission travaille activement sur ce dossier. Vous serez tenu informé de son avancement.

## LOTISSEMENT DES AUBEPINES - Réaux

### Aubépinés 1

- Nombre de lots : 4
  - tous vendus et construits à ce jour

### Aubépinés 2

- Nombre de lots : 9
  - 6 restent à vendre

## LOTISSEMENT DES ILOTES - Moings

- Nombre de lots : 4
  - 1 reste à vendre



## BÂTIMENTS COMMUNAUX

### Réaux - Etage de la mairie

- Rénovation complète de ce niveau pour un bureau et une salle d'archives.

### Réaux et Moings - Lotissements

- Les lotissements des Ilettes et des Aubépinés feront l'objet de plantation d'arbres et arbustes.

### Réaux - Logement du Presbytère

- L'ancien cabinet du médecin vient de subir une rénovation complète. Ce logement sera libre à la location le 1<sup>er</sup> Août 2016. Veuillez vous adresser à la mairie.





## INAUGURATION « REAUX sur TREFLE »

Avec le regroupement de nos 3 communes « Moings – Réaux – St Maurice de Tavernole » notre commune nouvelle « **Réaux sur Trèfle** » est née. L'inauguration a eu lieu le 30 Janvier 2016 en présence de nos élus et vous avez été nombreux à y assister.

## INAUGURATION DE LA NOUVELLE CLASSE

Une nouvelle classe pour les GS – CP a été construite pour la rentrée 2015.

L'inauguration a eu lieu le 30 Janvier 2016 en même temps que notre commune nouvelle.



## DEPART A LA RETRAITE

C'est avec émotion que les 3 derniers maires de St Maurice de Tavernole, Marc GUEDON, Jean-Michel MARIAU et Samuel MARIAU entourés de nombreux invités, ont fêté la retraite de Jeannine MICHAUD secrétaire de mairie durant 30 années.

## EXPOSITION ET TEMOIGNAGES

Visite exceptionnelle de Guy CHATAIGNE ancien déporté, pour témoigner sur l'univers concentrationnaire des camps nazis en Allemagne durant la IIème Guerre Mondiale. Cette conférence s'est déroulée en présence de quelques enfants et de nombreux adultes.



## INFORMATION AUX PROPRIETAIRES RIVERAINS DES COURS D'EAU

Lors de l'entretien régulier des berges par les brigades vertes de la communauté de communes, celles-ci sont amenées à couper du bois.

Ce bois qui appartient au propriétaire de la parcelle est stocké sur berge et reste à sa disposition. Il est trop souvent constaté que ce sont les crues qui en ont raison. Les ponts et ouvrages se trouvent alors obstrués.

Le Syndicat de la Seugne, par la voix de son Président, Bernard MAINDRON, appelle les propriétaires à une plus grande vigilance en ramassant rapidement le bois des berges afin d'éviter des dégradations liées à cette négligence.

## ARRETE MUNICIPAL N A201601 EN DATE DU 26 MAI 2016 concernant les plantations de vignes, porte-greffes et arbres fruitiers, hors parcelles clôturées

Celui-ci concerne les distances à respecter entre les nouvelles plantations et les voiries communales, à savoir :

- 7m minimum de la limite du domaine public communal pour les plantations perpendiculaires aux voies communales ou aux chemins ruraux.
- 2m50 minimum de la limite du domaine public communal pour les plantations parallèles aux voies communales ou chemins ruraux.
- Un courrier a été adressé le 3 Juin 2016 aux propriétaires viticoles.
- L'arrêté est consultable en mairie.

# QUELQUES RAPPELS IMPORTANTS

## SERVICE NATIONAL

### Journée de Défense et Citoyenneté

L'inscription est obligatoire pour tous, garçons et filles. Elle doit se faire à la mairie dans les 3 mois qui suivent le 16<sup>ème</sup> anniversaire.



**RAPPEL**

## LES ORDURES MENAGERES

- Chaque jeudi après-midi

### LE TRI SELECTIF

- Semaine impaire – chaque mercredi

### LE COMPOST

- Il est possible d'obtenir un composteur ou bien de procéder à son remplacement s'il a plus de 5 ans en s'adressant à la mairie



## INSCRIPTIONS AUX ECOLES

Les autorisations nécessaires aux inscriptions auprès des écoles du RPI de Réaux sur Trèfle et Meux sont délivrées par les mairies des communes du domicile.

### Votre mairie



7, Rue de Haute Saintonge  
17500 REAUX SUR TREFLE  
Tél. : 05 46 48 09 11/05 46 48 53 04  
Fax. : 09 72 46 80 10  
Mail : [mairie@reauxsurtrefle.fr](mailto:mairie@reauxsurtrefle.fr)

### Horaires d'ouverture :

- **Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi**  
de 9h à 12h – de 13h30 à 17h30
- **Mercredi** de 9h à 12h

## Numéros d'urgence

**Protéger :**  
baliser avant et après le lieu de l'accident.

**Alertier :** avec maximum de précisions sur le lieu de l'accident.

**Secourir :** rester près des blessés sans les déplacer ; les couvrir.

**SAMU : 15**



**Pompiers : 18**



**Police ou gendarmerie : 17**



**N° unique européen : 112**



Le service Taxi Mouettes, directement à votre domicile  
Pour aller au marché, chez le médecin, pour vos démarches administratives ou simplement pour une sortie, le « Taxi Les Mouettes » passe vous prendre

directement à votre domicile ! [en savoir plus sur la carte Solidarité Transport](http://www.lesmouettes-transports.com)

+ d'infos sur le site [www.lesmouettes-transports.com](http://www.lesmouettes-transports.com) ou bien contactez le 05 46 31 75 13